

**Délibération n°9**

*Objet : Budget Primitif  
annexe "prestation  
déchèterie" 2010*

*Date de convocation :  
26/03/2010*

*Date d'affichage :  
26/03/2010*

*Nombre de Membres  
en exercice :  
34*

*Nombre de présents :  
27*

*Nombre de votants :  
27*

L'an deux mille dix,  
le 8 avril 2010 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES, TAFOUREAU, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. PIERASCO suppléant de M. GIORDANA.

Excusés : Mesdames LAFARGUE, LUENGO, VIDAL, Messieurs CALVET, DUSSOCHAUT, LEY, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Monsieur PRAYSSAC.

Monsieur le Président présente le Budget Primitif annexe "prestation déchèterie" 2010 à l'assemblée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

**Approuve** le Budget Primitif annexe "prestation déchèterie" 2010 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 18 032 €,

dont :

- 18 032 € en fonctionnement,
- 0 € en investissement.

**- A D O P T E E -**

Le Président,

M. LAMOLINAIRE